COVID-19 : PROTOCOLE SANITAIRE

Covid-19 - La sécurité sanitaire du SIM 2021 est l'affaire de tous !

Le gestionnaire de site et l'organisateur font leurs meilleurs efforts pour déployer un dispositif de précaution à l'échelle du site qui accueille l'événement (infrastructures, aération, installations générales, sanitaires...).

L'exposant est pour sa part responsable du dispositif à mettre en œuvre sur son stand.

L'objet de ce mémo est d'attirer l'attention des exposants sur les principaux points de vigilance.

Les 3 dispositions obligatoires sur l'exposition :

1. Pass sanitaire

2. Hygiène des mains

3. Port du masque

Les engagements des parties :

- L'organisateur déploie un dispositif de sécurité sanitaire général et fait ses meilleurs efforts pour que les préconisations générales soient observées sur le site.
  Un référent sanitaire de l'organisation sera présent pour faire respecter au mieux les mesures.
- L'exposant s'engage en contrepartie à tout mettre en œuvre pour que les préconisations générales soient observées sur son stand.

1. LES MESURES ET DISPOSITIFS PRIS PAR L'ORGANISATEUR

- **Pass sanitaire**

Le pass sanitaire est obligatoire en France pour les évènements de plus de 50 personnes. A ce titre, un contrôle systématique de ce pass sera mis en place à l'entrée de l'exposition pour toute personne âgée d'au moins 12 ans.

Pass sanitaire obligatoire pour les visiteurs, les exposants, l'organisation, les salariés du site et les intervenants. Les personnels effectuant les livraisons ne sont pas soumis à l'obligation du pass sanitaire.

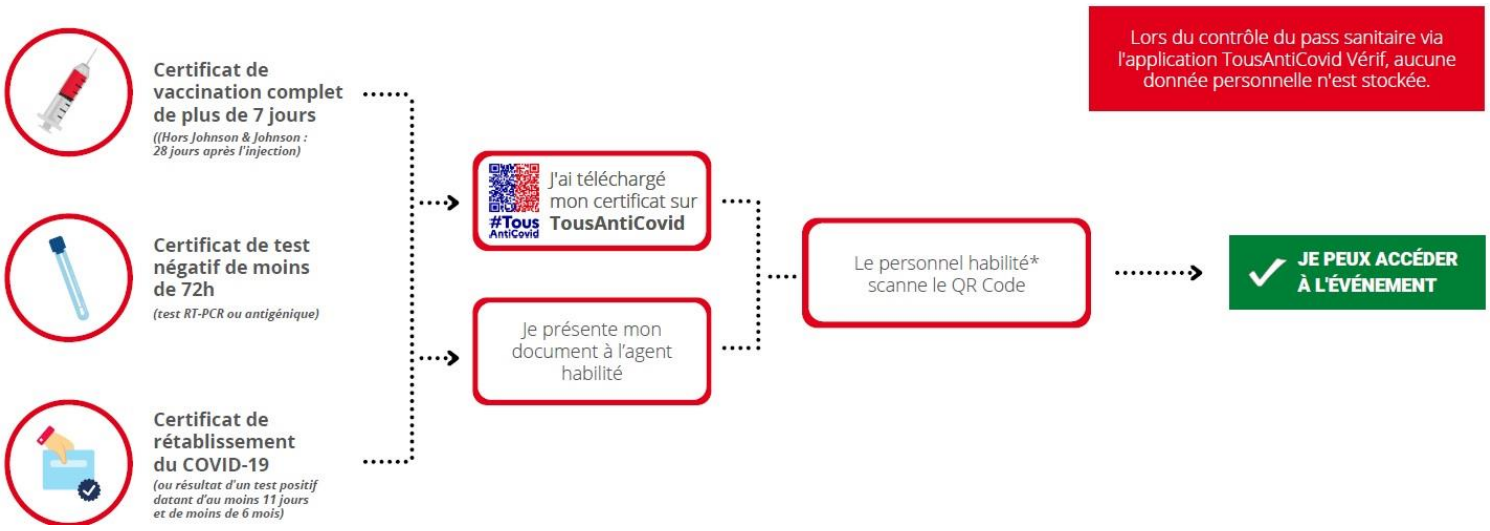

- **Protection des personnes**

- Port du masque chirurgical ou « grand public » de catégorie 1 obligatoire sur l'exposition
- Gel hydroalcoolique à disposition aux entrées, aux accueils, dans les espaces de restauration, réunions et conférences
- Organisateurs et prestataires seront obligatoirement équipés de masques
- Vitres de protection sur les banques d'accueil à l'entrée de l'exposition

- **Respect des mesures barrières**

➢ Distanciation d'1m entre les personnes
➢ Gestion des flux :
  - Distinction entrées/sorties
  - Marquage au sol et barrières physiques pour respecter la distanciation dans les files d'attente, et dans les espaces de fortes affluences (accueil, restauration…)
  - Marquage au sol pour faciliter la circulation dans les allées (fléchage, séparation)
  - Les portes seront laissées ouvertes dans la mesure du possible

- **Hygiène**

➢ Renforcement des protocoles de nettoyage et d'évacuation des déchets pour éviter tout risque infectieux
➢ Accroissement de la fréquence de nettoyage des sanitaires (désinfection, réassort savon/papier, nettoyage des poignées, chasse d'eau, robinets)
➢ Nettoyage/désinfection des surfaces et zones de contact (tables, poignées) après utilisation des espaces, avec traçage (document de suivi)
➢ Non-partage des accessoires (crayons, papier)
➢ Afin de limiter l'échange de documents commerciaux, le QR code présent sur votre badge pourra être scanné par les visiteurs afin de récupérer votre fiche contact. Inversement, tout visiteur sera muni d'un QR code sur son badge que vous pourrez également flasher grâce à votre téléphone portable afin de récupérer ses coordonnées.
➢ Mise à disposition dans l'Espace visiteur du site www.expositionsim.com, d'un dispositif de prise de rendez-vous afin de gérer le flux sur votre stand.

- **La restauration**

➢ Aucune restriction de jauge ni de nombre de personne par table
➢ Consommation avec gastronomie individualisée
➢ Port du masque obligatoire jusqu'à ce que vous soyez assis à table
➢ Aucun produit à partager disponible sur les tables à l'exception des boissons
➢ Cocktail autorisé mais individualisé
➢ Les produits à partager en libre-service sont interdits. Ils doivent être individualisés.
➢ Possibilité de commander sur votre espace exposant des plateaux repas livrés directement sur votre stand.

2. LES MESURES ET DISPOSITIFS RECOMMANDÉS POUR L'EXPOSANT

Nous vous recommandons de télécharger l'application TOUS ANTI COVID sur vos téléphones mobiles.

➢ AVANT L'ÉVÈNEMENT

- *Désigner un responsable Covid-19*

-Il pilote la mise en place du dispositif de précaution sur le stand.
-Il veille à la bonne observation des préconisations.

- *Adapter, à l'avance, la configuration du stand aux impératifs de sécurité sanitaire*

-Calibrer les capacités d'accueil en fonction de la surface du stand afin de respecter les distanciations sociales
-Adapter, en relation avec le prestataire en charge, la configuration du stand.
-Prévoir les signalétiques utiles à positionner sur le stand.

- *Sensibiliser les prestataires des chantiers de montage/démontage et les clients sur les prescriptions sanitaires*

-Informer, de manière formelle, les prestataires des consignes de sécurité sanitaire à observer sur le site.
-Rassurer les clients en communiquant sur les consignes de sécurité sanitaire via le site internet, les mailings...

➢ PENDANT L'ÉVÈNEMENT

- *Aménager le stand de manière à pouvoir mettre en œuvre les préconisations d'hygiène et de distanciation sociale.*

-Installer des équipements de protection en plexiglas (non obligatoire)
-Veiller à l'agencement du stand pour respecter la règle de distanciation d'1 m entre chaque personne
-Prévoir du gel hydroalcoolique sur votre stand

- *Renforcer les actions de nettoyage, assurer la désinfection régulière du stand.*

-Renforcer le nettoyage des espaces/surfaces particulièrement fréquentés.
-Prévoir une désinfection régulière si vous n'avez pas pris l'option de nettoyage de votre stand.
-Augmenter le rythme de l'enlèvement des déchets.

- *Adapter les conditions de travail des personnes sur le stand.*

-Imposer le port du masque et le lavage des mains par gel hydroalcoolique pour le personnel et vos visiteurs.
-Réguler la densité des personnes sur le stand.
-Planifier la présence des salariés sur le stand pour éviter le surnombre.
-Munir les collaborateurs de leur badge à l'avance.
-Proscrire les outils et accessoires de travail partagés.

- *Adapter les conditions d'accueil des visiteurs sur le stand.*

- Inciter les clients et prospects à planifier des RDV à l'avance - Espace visiteur sur www.expositionsim.com
- Afin de limiter les échanges de documents, le QR code présent sur votre badge pourra être scanné par les visiteurs afin de récupérer votre fiche contact.
Inversement, tout visiteur sera muni d'un QR code sur son badge que vous pourrez également flasher grâce à votre téléphone portable afin de récupérer ses coordonnées.
-Nous vous conseillons également de mettre en place un QR code sur votre stand permettant aux visiteurs de récupérer vos plaquettes commerciales.